

## Intercomité de Lully-Parc

Site internet pour Lully-Parc : <http://www.genevois.org/lullyparc/>

Procès-verbal de la réunion du 3 juin 2013 tenue à 18h30  
au restaurant du Club-House du tennis de Confignon

### 1. Présences

Voir liste annexée.

### 2. Désignation d'un secrétaire

Daniel Courvoisier

### 3. Adoption des PV des séances précédentes

Les PV des séances du 29 octobre 2012 et du 20 mars 2013 sont acceptés à l'unanimité.

### 4. Comité technique

- Trois membres du comité technique actuel (MM Martin Balmer pour Lully IIa, Klaus Fichtner pour Lully IIc et Jean-Claude Jaquier pour Lully I) ayant démissionné après de très nombreuses années de fonction, c'est-à-dire depuis la création du comité technique (CT), il a fallu trouver des remplaçants.
- Les nouveaux membres du CT sont :  
MM Olivier Béroud pour Lully I, André Prior pour Lully IIa et Gilles Toffel pour Lully IIc.  
Ces personnes ont déjà été instruites sur leurs tâches et fonctions respectives par les membres du CT sortant.  
Un seul membre du CT précédent conserve sa fonction : Jean-Luc Ecoffey pour Lully IIb.
- Jean-Claude Jaquier rappelle les conditions d'interventions et fonctions du CT dans Lully-Parc. Tout est spécifié dans le « Règlement interne de l'intercomité de Lully-Parc et du comité technique » que chacun peut consulter sur le site internet de nos copropriétés au paragraphe B. L'adresse du site figure au haut de cette page.
- La personne responsable du site internet est Michel Braitto (13 ch. De la Barge), il peut être atteint facilement par e-mail en cliquant sur l'icône correspondante du site internet. Ce site est régulièrement mis à jour.
- Jean-Claude Jaquier répète que le CT n'est pas une conciergerie et que des petits travaux que tout le monde peut faire tels que remplacement de tubes fluorescents etc. ne sont pas forcément à sa charge. Des pièces de rechange se trouvent dans les locaux techniques (voir site internet).
- Afin que plus personne ne puisse déclarer ignorer la présence et l'adresse du site internet de Lully-Parc, l'adresse sera systématiquement mise sur les PV .

- Archives du CT : J-C Jaquier transmettra trois classeurs aux nouveaux membres du CT qui s'organiseront sur la manière de gérer cette documentation.
- Nicole Dupraz présente les remerciements chaleureux de l'intercomité aux trois membres démissionnaires du CT pour tout le travail accompli et informe qu'un cadeau leur sera remis dans les prochains jours de la part de Lully-Parc.

## 5. Projet Cablecom

- Maurice Strazzeri nous présente les dernières évolutions de ce grand projet qui doit nous doter d'un nouveau réseau interne câblé pour la réception TV, internet haut débit et téléphone.
- Un questionnaire a été envoyé à tous les copropriétaires pour leur demander leur accord sur les travaux d'installation du câblage et des prises remplaçant les prises TV actuelles. Il est rappelé que ces travaux sont à la charge de Cablecom, donc Lully-Parc n'a rien à payer. La seule condition est qu'il y ait un nombre suffisant d'abonnements (nombre exact à déterminer) pour une période de 5 ans.
- Tous les copropriétaires ayant répondu sont d'accord pour l'engagement des travaux.
- La question des abonnements sera discutée ultérieurement, Maurice Strazzeri centralisera toutes les demandes afin de négocier les meilleures conditions possibles.
- Cinq copropriétaires n'ont pas encore donné de réponse pour l'engagement des travaux, il s'agit de MM Kurer (19 ch. de la Barge), Berton (29 ch. de la Barge), Bérout (45 ch. de la Barge), Oetiker (49 ch. de la Barge), Graemiger (51 ch. de la Barge).
- Il est impératif que ces cinq personnes donnent rapidement leur accord afin que Cablecom puisse démarrer la planification de cette intervention prévue pour début septembre 2013 jusqu'à fin octobre 2013.
- Les administrateurs de chaque copropriété vont prendre contact au plus vite avec les copropriétaires mentionnés afin de pouvoir finalement aller de l'avant.
- Détails d'installation : dans chaque maison, le câble aboutira à la place actuelle de la prise TV. L'installateur décidera de la manière la plus appropriée d'y accéder (couloir des garages, cheminement actuel du gaz, percement de dalle, etc.). La prise supplémentaire éventuelle sera à la charge du copropriétaire concerné et coûtera CHF 100.- matériel et main d'œuvre inclus.

## 6. Divers

- Tonte du gazon commun

Il existe une liste des copropriétaires concernés par cette tâche sur le site internet de Lully-Parc. Malheureusement, certains ne font pas ce travail nécessaire au bon fonctionnement de notre communauté. Plusieurs solutions sont envisagées :

- a) Payer une entreprise externe
- b) Que ceux qui ne veulent pas tondre payent quelqu'un
- c) Nicole Dupraz discutera avec les personnes concernées

C'est cette dernière solution qui est adoptée, car nous estimons qu'il est préférable de faire appel au bon sens plutôt qu'à la contrainte, ce travail ne demandant pas de temps et d'efforts prohibitifs.

- Taille des arbres

Plusieurs arbres sont trop hauts et doivent être taillés sur les parcelles de MM Kurer (19 ch. de la Barge) et Maret (21 ch. de la Barge). Jean-Luc Ecoffey propose que les copropriétaires concernés demandent à M. Antille paysagiste à Certoux, chemin pré de Lug, Tél. 077 473 80 76 ou 022 771 20 35. M. Antille ayant déjà fait un travail de ce type chez Jean-Luc qui s'est avéré tout à fait bon pour un prix raisonnable.

- Projet Jaquenoud (séance de l'AVAL)

La demande de référendum ayant abouti sur la commune de Bernex (env. 1200 signatures sur 1000 requises), nous voterons sur ce projet, probablement au cours de l'automne prochain. Les points les plus controversés sont les chemins d'accès, ridiculement étroits si l'on considère le nombre d'habitants prévus et le développement futur d'immenses serres très proches du site, avec le trafic des camions important qui lui sera obligatoirement lié.

- Feuille d'Avis officielle

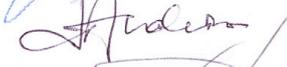
Un abonnement est proposé pour Lully-Parc afin que nos copropriétés se tiennent au courant régulièrement des divers projets qui pourraient nous concerner. Un abonnement en ligne est donc décidé, de préférence à l'abonnement papier, dont l'adressage peut devenir problématique en fonction du tournus des administrateurs.

- Projet Bastianelli

Ce projet de cabane accolée au mur nord de sa maison est actuellement en requête au Département des travaux publics. Il avait été accepté par les copropriétaires de Lully IIa.

La séance est levée à 20h15.

Le secrétaire :  
Daniel Courvoisier  
04.06.2013

Lully I	CT	Olivier Beroud	
Lully II b	President	P.-A. Scheidegger	
Lully II c	CT	Gilles Toffet	
Lully II c		Daniel Courvoisier	
Lully 2a	CT	Prior	
Lully 2a	Admin	Galland Davé	
Lully 2a	adm. dir. le 1.7.13	Jacques Bastianelli	
Lully I	Treasurer	JOHN ANDERSON	
Lully II	CT	Jean-Luc ECOFFEY	
Lully II c	Admin	Michel GOSTELI	
Lully I	Adm.	Gisèle Dyras	
Lully II a	CT(ex)	BALMER martin	
Lully I		Maquier	